



Transports
Canada

Transport
Canada

Sécurité et Sûreté maritimes
700, place Leigh-Capreol, 3^e étage
Dorval (Québec) H4Y 1G7

402

DQ27.1

Projet de construction et d'exploitation d'un
nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy

6211-04-067

PAR COURRIEL

Le 23 octobre 2026

Votre référence / Your file

Rachel Sebareme
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec, Québec G1R 5M8

Notre référence / Our file

NoDossier

**OBJET : Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à
Sorel-Tracy – Questions complémentaires – DQ27**

Bonjour,

Je donne suite à votre lettre du 22 octobre dernier concernant le projet ci-haut mentionné.

Tel que demandé dans votre lettre, vous trouverez ci-joint les réponses à vos questions
que vous m'avez fait parvenir.

En espérant que les renseignements fournis seront à votre convenance, je vous prie
d'agréer, mes salutations distinguées.

Arezki Belounis
Inspecteur en Sécurité Maritime, Cargaisons et prévention de la pollution
Transports Canada / Gouvernement du Canada
401-1550, avenue d'Estimauville Québec (Québec), G1J 0C8
arezki.belounis@tc.gc.ca /
Tél : 418-648-7637 / Télécopieur: 418-648-3790 / ATS : 1-888-675-6863

p.j.

**Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau terminal portuaire à Sorel-Tracy –
Questions complémentaires – DQ27**

Canada

- 1) QSL anticipe une atténuation naturelle des concentrations de certains contaminants liés à l'utilisation de moteur diesel, notamment des odeurs et du 4-nitriphényl, au cours de la durée de vie du projet en lien avec le renouvellement progressif de la flotte maritime et l'augmentation de la proportion de navires conformes aux normales Tier II et Tier III (DQ1.1, p. 15). Disposez-vous d'informations en lien avec l'évolution de la flotte de navires qui fréquentent le Saint-Laurent permettant de confirmer l'hypothèse de l'initiateur?

Réponse TC :

Malheureusement, TC ne dispose pas de genre de données.

Ci-dessous la réponse de mes collègues de l'Administration centrale à Ottawa (traduite en Français) :

Au sein de TC, nous ne disposons d'aucune donnée sur les émissions dans les Grands Lacs ni dans aucune autre région.

L'utilisation de carburants à plus faible teneur en soufre et les restrictions relatives aux NOx dans le cadre du Règlement sur la pollution par les bâtiments et sur les produits chimiques dangereux (DORS/2012-69) auraient contribué à une réduction générale des émissions, puisque nous exigeons l'utilisation de carburants plus propres.

L'instauration de la zone de contrôle des émissions de l'Amérique du nord¹ (ZCE) par l'OMI a permis la réduction des taux de soufre. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le maximum du taux de soufre dans le carburant utilisé dans ces zones est de 0,1 %.

Cependant, l'Organisation maritime internationale (OMI) a adopté en juillet 2023 lors de la 80e session du Comité de la protection du milieu marin (MEPC 80) sa Stratégie révisée de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le transport maritime international. Cette stratégie fixe comme objectif principal l'atteinte progressif du niveau en émission nette de GES d'ici ou autour de 2050 comme suit :

Année	Réduction des émissions totales de GES
2030	Au moins 20 %, avec un objectif de 30 %
2040	Au moins 70 %, avec un objectif de 80 %
2050	Zéro émission nette

Les navires appelés à naviguer dans nos eaux seront dans l'obligation de se conformer à ces nouvelles dispositions de l'OMI, lesquelles seront adoptées par le Canada comme État signataire.

¹ [Air quality in Canadian port cities after regulation of low-sulphur marine fuel in the North American Emissions Control Area - ScienceDirect](#)



Transports
Canada

Transport
Canada

À titre d'information, une plate-forme et ou outil accessible au public a été développée principalement pour la mer des Salish (Pacifique) pour la compilation de données relatives aux émissions maritimes.² (Pour plus de détails sur cet outil, prière de contacter : SSMER-REMMS@ec.gc.ca).

² <https://ssme-eems.ca/>